

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 18 Nov 98
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2529

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

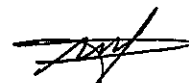
----- Unité de formation : LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
"EXERCISEUR SUR TEXTES"
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 730199U2IC1
Domaine : 705 Economie-SE:langues

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels(02/210.58.42) ou Mr Dejardin(02/210.58.42)

2529

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- Provincial et communal
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: J. LEFERE, Administrateur-délégué - CPEONS

Date et signature : 09.10.98

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE « EXERCISEUR SUR TEXTES »

CODE DE l'U.F. (3):	730199021c1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	705
---------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation: Reprises en annexe n° 1 de ..1.. page(s)

4. Capacités préalables requises: Reprises en annexe n° 2 de ..3.. page(s)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de:
 - (1) transition
 - (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
 - (1) qualification
 - (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

- 6. Caractère occupationnel: (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s)
- 8. Programme du(des) cours: Repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s)
- 9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de ..1.. page(s)
- 10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation: (3)	73 01 99 02 1 C 1	Code du domaine de formation : (4)	705
-----------------------------------	-------------------	------------------------------------	-----


11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum:

<u>1. Dénomination du(des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2) (5)	(2) (6)	(2)
Langue : Néerlandais - Utilisation d'un exerciseur sur textes - Laboratoire	CT	S	40
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	10
		Total des périodes	50

12. Réservé au Service d'inspection:


a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique[annexe(s) éventuelle(s)]:

révisé

 20.10.98

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:
 ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date:0.6.NOV.1998...

Signature: 

A. COLLINET
 INSP. COORD.

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation a pour but de permettre, à des professeurs de langues d'acquérir les compétences indispensables pour :

- manipuler un PC et ses périphériques ;
- utiliser en toute autonomie un logiciel du type « *Exerciseur sur textes* »;
- créer, à partir de textes de différentes provenances, des exercices de types et de niveaux adaptés ;
- personnaliser le logiciel notamment par la réalisation de message de « feedback ».

LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »**CAPACITES PREALABLES REQUISES*****CAPACITES*****1. EN LANGUE**

L'étudiant maîtrisera les capacités terminales de :

- l'U.F. 12, épreuve intégrée de la section : « Néerlandais - Niveau approfondi » à savoir :
 - en compréhension à l'audition,
 - de comprendre aisément différents types de discours authentiques.
 - en compréhension à la lecture,
 - de lire et de comprendre aisément des documents authentiques complexes.
 - en expression orale,
 - de s'exprimer couramment, de manière nuancée et adéquate ;
 - de participer avec aisance à un entretien, une conversation, une discussion, un débat, etc., avec des autochtones.
 - en expression écrite,
 - de produire des textes en toute autonomie, de manière structurée, cohérente, élaborée (lettres, narrations, comptes rendus, procès-verbaux, rapports, critiques, etc.).
- l'U.F. 9, épreuve intégrée de la section : « Certificat d'aptitude pédagogique » à savoir : présenter un travail écrit et le défendre oralement devant un jury. Au travers de ce travail écrit et oral, l'apprenant doit révéler qu'il maîtrise à un degré suffisant les capacités suivantes :
 - maîtriser la langue française écrite et orale ;
 - communiquer par écrit et oralement ;
 - intégrer les capacités déterminées dans chacune des unités en un tout cohérent ;
 - observer des situations éducatives ;
 - cerner les problèmes ;
 - s'interroger, émettre des hypothèses ;
 - trouver des solutions à base scientifique ;
 - présenter les solutions sous forme d'hypothèses vraisemblables ;
 - prendre des distances par rapport à son vécu personnel ;
 - considérer son expérience comme un fait particulier n'ayant aucune valeur généralisable, mais à comparer avec des études menées scientifiquement ;
 - citer complètement ses sources, ses références ;
 - enchaîner logiquement les arguments :

**LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »**

- distinguer cause et effet ;
- établir les relations existant entre les données ;
- hiérarchiser les causes ;
- faire la synthèse en fonction du développement présenté.

2. EN INFORMATIQUE

Placé dans des situations suivantes :

- face à un système informatique connu et sur lequel sont installés plusieurs programmes ;
- en respectant le temps alloué ;
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique ;
- en utilisant les commandes appropriées ;

L'étudiant prouvera qu'il est capable au moins de :

- pour le système (deux essais maximum) :
 - vérifier que le système informatique est prêt à l'emploi ;
 - charger le programme proposé à partir d'une mémoire de masse ;
 - passer correctement un programme rencontré ;
 - sortir d'un programme ;
 - arrêter le système et de le laisser prêt pour l'utilisateur suivant ;
- pour le clavier :
 - déplacer le curseur ;
 - utiliser la barre d'espace, la touche « retour » et celle d'effacement ;
 - introduire des données numériques (avec/sans pavé numérique) et des données alphanumériques (minuscules/majuscules) ;
- pour les éléments :
 - identifier sur un schéma proposé, les composants d'un environnement informatique étudié ;
 - différencier des éléments tels que les connections, les périphériques.
- pour l'environnement windows :
 - utiliser les menus déroulants, les outils d'aide et le gestionnaire de fichiers ;
 - lancer et exécuter une application ;
 - installer et configurer un périphérique ;
 - effectuer des copies de sauvegarde.

15/09/1998

ANNEXE 2
page 3/3

LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur : langues germaniques

ou

Licence en philologie germanique et Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur :

ou

Licence en traduction et interprétariat et Certificat d'Aptitude Pédagogique

ou

Titre équivalent

ET

Attestation de réussite de l'unité de formation:

Informatique - Logiciel graphique d'exploitation

15/09/1998

ANNEXE 3

**LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »**

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Il est recommandé que le nombre d'étudiants n'excède pas deux étudiants par poste de travail et que le groupe ne compte pas plus de 18 étudiants.

LANGUE : NEERLANDAIS - DECOUVERTE ET UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

L'étudiant sera capable de:

- exploiter les potentialités d'un système informatique de type PC et de ses périphériques, en vue d'utiliser, de manière autonome, un logiciel du type « *Exerciseur sur textes* » et notamment :
 - ◇ organiser et gérer les mémoires de masse telles que disquettes, hard disk, CD, ... ;
 - ◇ utiliser les commandes de base de l'environnement windows afin entre autres : de gérer des fichiers, de réaliser des copies, de lancer et d'exécuter une application, d'échanger des données entre applications, ... ;
 - ◇ manipuler un scanner et utiliser un logiciel de reconnaissance de caractère afin de pouvoir importer des textes ou parties de textes ;
 - ◇ utiliser les fonctions élémentaires d'un logiciel de navigation sur l'Internet afin de sélectionner et importer des textes ou parties de textes.
- comprendre, expliquer, justifier, mettre en œuvre les principales fonctions d'un logiciel du type « *Exerciseur sur textes* » et plus particulièrement de :
 - ◇ sélectionner et utiliser des textes de différentes origines : traitement de textes, importation de textes existant sur disquettes, CD-Rom, Internet, textes scannés, ... ;
 - ◇ produire des exercices adaptés aux options et au niveau de chaque classe ou de chacun des étudiants d'une classe afin de leur permettre de réaliser un travail de grammaire et/ou de vocabulaire à partir de ces textes « source » :
 - ⇒ explication de mots de vocabulaire jugés difficiles ;
 - ⇒ dictée de mots ;
 - ⇒ travail de prononciation ;
 - ⇒ accord des noms, des adjectifs, participes passés, sujet-verbe, ... ;
 - ⇒ nature des mots, fonction, ... ;
 - ⇒ genre et nombre : pluriel régulier, irrégulier, exception, ... ;
 - ⇒ conjugaison ;
 - ⇒ termes de liaison ;
 - ⇒ ... ;
 - ◇ produire des messages de type « feedback » de différents niveaux et liés aux réponses incorrectes données par l'apprenant afin qu'il reçoive des informations concernant ses erreurs ou renforçant l'aspect positif (encouragement) en cas de réponses correctes ;
 - ◇ réaliser un support disquette permettant à l'étudiant de travailler de manière individuelle, y compris à son domicile ;
 - ◇ assurer le suivi de chacun des étudiants grâce aux outils mis à sa disposition dans le logiciel.

LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

CAPACITES TERMINALES

En disposant des manuels de référence des logiciels utilisés, des documents et/ou des supports de textes :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de manipuler un PC et ses périphériques, afin de:

- sélectionner et utiliser un texte d'origine pré-définie ;
- produire au départ de ce texte et en fonction du profil d'une classe ou d'un étudiant quelques exercices variés (au minimum 5) ;
- pour au moins l'un de ces exercices, élaborer des messages personnalisés en fonction des erreurs de l'étudiant et des messages de renforcement positif en cas de bonne(s) réponse(s) ;
- transférer sur disquette l'ensemble du travail réalisé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de l'autonomie de l'étudiant face à l'utilisation du PC, de ses périphériques et du logiciel ;
- du respect du temps imparti;
- de l'adéquation du niveau de difficulté des exercices en fonction du profil de la classe ou de l'étudiant;
- de la qualité et de l'adéquation des messages « feedback » réalisés.

15/09/1998

ANNEXE 6

LANGUE : NEERLANDAIS - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant